

## **Evaluation du bachelier en Ergothérapie 2012-2013**

### **RAPPORT FINAL DE SYNTHESE**

#### **Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet**

Comité des experts :

Mme Marie-Laure KAISER, présidente  
Mme Maria Manuela ALVES FERREIRA, Mme Sylvie MEYER,  
M. Frédéric MORESTIN, M. Jean WATY, experts

**3 juillet 2013**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du bachelier en Ergothérapie. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu 14 et 15 mars 2013 à la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet, sur l'implantation de Tournai. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

Les recommandations émises par le comité des experts se retrouvent en italique et numérotées dans le corps du texte.

## **PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION**

Depuis trois ans, la Haute Ecole Mons Borinage Centre (HEPMBC), la Haute Ecole Provinciale du Hainaut Occidental (HEPHO) et la Haute Ecole Provinciale Charleroi - Université du Travail (HEPCUT) ont fusionné pour former la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet. Elle couvre un espace géographique s'étendant de Mouscron à Marcinelle.

Une cinquantaine de formations réparties en sept catégories (agronomie, arts appliqués, économie, paramédicale, pédagogie, sociale et technique) sont offertes soit sous la forme de bacheliers professionnalisants (type court), soit sous la forme de masters professionnalisants (type long). La catégorie paramédicale propose, outre le bachelier en Ergothérapie, des sections de diététique, de logopédie, de kinésithérapie (ainsi qu'une formation continue en kinésithérapie sportive), de soins infirmiers, de sage-femme, de technologie de laboratoire médical et des spécialisations en pédiatrie, SIAMU et psychomotricité.

Le programme de formation de bachelier en Ergothérapie est dispensé sur le site de Tournai et de Montignies-sur-Sambre (Charleroi).

### Conception du programme, objectifs et axes pédagogiques

- 1 La conception du programme repose sur la grille horaire minimale fixée par le gouvernement de la Communauté française (2007). Les objectifs de la section pour la formation du bachelier en Ergothérapie sont cohérents avec ceux de la Haute Ecole. Le programme répond de manière adéquate aux besoins de la pratique. Toutefois, le comité des experts a identifié des lacunes à l'issue des entretiens menés durant la visite. Elles portent notamment sur les moyens d'intervention dans le domaine de la revalidation et sur les bilans standardisés. *Le comité des experts suggère que le programme soit complété au niveau de la revalidation et par une formation à l'emploi de bilans standardisés. Il recommande également que la formation intègre davantage les changements paradigmatiques et conceptuels et promeuve le développement de nouvelles pratiques de manière à ce que les diplômés accèdent au marché du travail avec des connaissances actualisées. Il suggère que les enseignants repensent le programme en regard des développements de la pratique de l'ergothérapie au plan international en référence aux normes de la World Federation of Occupational Therapists (WFOT) ou du Council of Occupational Therapists for the European Countries (COTEC) pour permettre d'optimiser le niveau de la formation (Recommandation 1).*

#### Droit de réponse de l'établissement

- 2 Un travail d'intégration du référentiel de compétences du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE)<sup>1</sup> a débuté au niveau de la catégorie paramédicale et se poursuivra au niveau de la section ergothérapie. Le comité des experts relève l'investissement important de la coordination de section et des enseignants. *Il encourage la conception d'un nouveau programme sur la base du référentiel de compétences et propose que des acquis de formation soient définis (Recommandation 2).*
- 3 La formation doit garantir un niveau de compétences au niveau 6 tel qu'il est défini par le cadre européen de certifications<sup>2</sup>. Néanmoins, le comité des experts a constaté de manière générale que les contenus de syllabi ne reposaient que partiellement sur des données théoriques rigoureuses et actuelles. *Le comité des experts encourage un renforcement du niveau de la formation pour permettre aux étudiants de faire référence aux données scientifiques dans le cadre de dossiers, du travail de fin d'études (TFE) ou lors de leurs stages (Recommandation 3).*

#### Droit de réponse de l'établissement

- 4 L'autonomie de l'apprenant constitue un axe pédagogique du programme. *Si le comité des experts reconnaît la mise en pratique de cet axe, il a constaté lors des entretiens qu'il pourrait être renforcé et ce, plus particulièrement pour encourager les étudiants à recourir à des données théoriques rigoureuses (Recommandation 4).* Cette capacité d'autodidaxie fait partie du cadre européen de certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie. La pratique réflexive est également développée dans le cursus dans le cadre des présentations de cas et des rapports de stage. *Le comité des experts encourage la poursuite de ce développement afin que les étudiants acquièrent un recours explicite et systématique à ce mode d'analyse (Recommandation 5).*
- 5 L'articulation théorie-pratique est bien développée dans le programme, notamment dans les présentations de cas dans le cadre des stages ainsi que dans le TFE.

---

<sup>1</sup> Le référentiel de compétences du bachelier en Ergothérapie est consultable au lien suivant : <http://www.cghe.cfwb.be/index.php?id=1551> (consulté le 6 mai 2013)

<sup>2</sup> « Cadre de certifications de l'enseignement supérieur : niveaux, descripteurs et grades reconnus en Communauté française », in : <http://www.enseignement.be/index.php?page=25784> (consulté le 6 mai 2013)

## Cohérence du programme et supports de cours

- 6 La consécution des enseignements repose sur une base de progression logique. Toutefois, la cohérence du programme semble difficilement perceptible. En effet, le comité des experts a constaté que le programme était constitué d'une succession de cours d'un faible nombre d'heures et selon les témoignages recueillis par le comité des experts, des matières identiques seraient données à double engendrant une perte de temps.
- 7 La grille horaire spécifique, commune aux deux implantations, définit les intitulés de cours et le nombre d'ECTS attribués aux activités d'apprentissage. Les fiches de cours sont accessibles sur l'e-campus mais ne précisent pas les ECTS et diffèrent parfois d'une implantation à l'autre, notamment au niveau des intitulés de cours. De plus, pour un même intitulé de cours, les contenus peuvent être très différents d'une implantation à l'autre. *Le comité des experts propose qu'une harmonisation soit réalisée entre les sites non seulement au niveau des titres des cours mais également pour les compétences et divers éléments des contenus, tout en respectant la liberté académique (Recommandation 6). Le comité des experts recommande de faire figurer les valeurs des ECTS dans les fiches ECTS et de favoriser l'utilisation du système ECTS pour la mesure de la charge de travail étudiant (Recommandation 7).*
- 8 Les syllabi peuvent contenir des textes, des diapos ou des articles. Ils sont en général accessibles via le campus *online*. La qualité de ces documents est variable. Les références ne sont pas systématiques et la bibliographie est parfois lacunaire et peu actualisée, voire absente. *Le comité des experts estime que le niveau des contenus des syllabi doit être harmonisé, notamment en encourageant l'actualisation des contenus et le référencement bibliographique (Recommandation 8).*

## Evaluation : planification et modalités

- 9 Le comité des experts estime que la planification des évaluations est correcte et offre une répartition adéquate de la charge de travail.
- 10 En cas d'échec, les modalités de remédiation sont précisées. A Montignies, les témoignages recueillis auprès des étudiants indiquent un manque de *feed-back* par rapport à leurs travaux ne permettant que difficilement de progresser au niveau des apprentissages. Le comité des experts estime que ce constat correspond à un manque de disponibilité des enseignants à Montignies découlant probablement d'un sous-effectif.

## Informations aux étudiants et suivi pédagogique

- 11 Les documents concernant les stages et les TFE sont pour la plupart communs aux deux sites. Toutefois, le comité des experts estime que leur diffusion semble parfois tardive à Montignies.
- 12 Le service d'appui aux étudiants offre des soutiens variés dont un système de tutorat avec la contribution d'étudiants plus anciens. Ce service organise une journée de préparation à la formation optionnelle offerte aux futurs étudiants. Par ailleurs, les témoignages recueillis auprès des étudiants indiquent la disponibilité et la qualité de l'écoute des enseignants de Tournai tandis qu'à Montignies, est mentionnée une faible disponibilité de la part de certains enseignants pour la communication ou les visites de stages.

## Stages et TFE

- 13 Si les documents de stage sont harmonisés entre les implantations, chacune d'entre elles gère son propre fichier de places de stage. La planification des stages diffère entre les implantations, que ce soit au niveau du nombre de jours par semaine ou de la durée des périodes de stage. A Tournai, un jour de cours par semaine est organisé durant la période de stage alors qu'à Montignies, les étudiants ne reviennent pas en cours durant leur stage. *Le comité des experts estime qu'un retour d'un jour par semaine sur le lieu de formation porte préjudice à la mobilité des étudiants et recommande sa suppression (Recommandation 9).*
- 14 Les critères d'évaluation du stage sont décrits. Ils demeurent toutefois généraux et ne permettent pas d'évaluer les compétences telles qu'elles sont définies pour l'ergothérapie par le CGHE. Concernant l'évaluation finale du stage, le comité des experts relève de manière positive le fait que le document de stage précise la valeur respective de l'évaluation menée par le maître de stage et celle du maître de formation pratique ainsi que l'évaluation des travaux de l'étudiant soit précisée par écrit. Malgré cette précision figurant dans le document de stage, le comité des experts a entendu que les étudiants ne semblaient pas informés de la part respective de chaque évaluation. L'établissement de la note finale pour l'ensemble des stages ne semble pas faire l'objet d'une procédure claire pour les étudiants des deux sites. *Le comité des experts recommande de préciser la manière dont la note finale de stage est établie (Recommandation 10).*
- 15 Le TFE est lié à un stage dans la majorité des situations. Les documents relatifs au TFE sont précis et définissent globalement les rôles des deux coordinateurs de terrain et celui du promoteur de l'école. Les critères d'évaluation sont définis et la procédure d'évaluation du TFE est clairement précisée.
- 16 Le comité des experts, après consultation d'un échantillon de TFE, estime que leur qualité reste de manière générale perfectible, tant du point de vue théorique que méthodologique. En effet, les références utilisées sont peu actualisées, parfois peu scientifiques et la méthodologie de certains TFE consultés manque notablement de rigueur. *Le comité des experts recommande de préparer les étudiants à une rédaction structurée, référencée et rigoureuse, de repenser la supervision des TFE, de former les étudiants à une démarche méthodologique rigoureuse, d'harmoniser les critères d'évaluation en fonction des objectifs du TFE (Recommandation 11).*

## CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

---

- 1 La politique de gestion des ressources humaines a été difficile à identifier de manière claire pour le comité des experts. Celui-ci estime par ailleurs que la direction fait d'importants efforts pour doter l'équipe de Montignies et pour encourager les collaborations. Toutefois, un manque de ressources à Montignies ainsi qu'une collaboration peu développée entre les enseignants des deux implantations ont été constatés.
- 2 Bien qu'elle soit répartie équitablement entre les enseignants, la charge de travail, composée principalement des enseignements et du suivi des étudiants, ne semble pas laisser d'espace pour la recherche. *Le comité des experts estime que des moyens temporels et financiers devraient être prévus pour une formation à la recherche et au développement de projets (Recommandation 12).*
- 3 Les enseignements ont été évalués par les étudiants. Aucune évaluation des cours par des pairs, aucun entretien d'appréciation ne semblent avoir été réalisés. *Le comité des experts suggère que des entretiens d'appréciation soient planifiés. Le comité des experts recommande également de développer une évaluation des cours par les pairs (Recommandation 13).*
- 4 Le comité des experts constate positivement que le système de promotion est défini.
- 5 Au niveau des locaux, le site de Tournai est relativement bien doté et comprend, outre les salles de cours, un local permettant d'exercer des activités de la vie quotidienne ainsi qu'une salle Snoezelen. La bibliothèque de Tournai ne dispose pas de revue en ligne et comprend une documentation lacunaire en ergothérapie. Bien qu'elle ait une optique plus associative qu'académique, *le comité des experts recommande de renforcer le fonds bibliothécaire et l'accès à des revues scientifiques en ligne du site de Tournai.* Les locaux de Montignies, qui n'ont pas été visités physiquement par le comité des experts, semblent insuffisants pour assumer correctement une formation. Un manque de moyen que ce soit au niveau du matériel ou de la documentation a été constaté au travers des échanges avec les différents interlocuteurs et de la visite virtuelle. Les programmes des deux implantations différant et les ressources matérielles et humaines faisant défaut, *le comité des experts suggère que les ressources soient réunies à Tournai afin de les optimiser (Recommandation 14).*
- 6 L'e-campus est introduit et semble n'être utilisé que de manière partielle par les enseignants et les étudiants. *Le comité des experts recommande que son emploi soit optimisé (Recommandation 15).*

### **CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité**

---

- 1 Le comité des experts regrette une absence de politique en matière de développement de collaborations internationales. Il n'a pas perçu une prise de conscience importante des enjeux d'une mobilité estudiantine et enseignante. Les enseignants participent à des colloques nationaux mais rarement à des colloques internationaux. Aucune mobilité enseignante n'a pu être constatée. Deux offres de stage au Maroc et en Palestine sont proposées aux étudiants de Tournai. Aucune offre de mobilité dans le cadre d'Erasmus n'est offerte. *Le comité des experts encourage la réflexion sur les enjeux de la mobilité et le développement de collaborations internationales. Il recommande d'informer les étudiants et de les encourager à une mobilité que ce soit pour des périodes des stages ou des périodes d'études, ainsi que pour l'implantation de Tournai, de supprimer le jour de cours hebdomadaire durant les périodes de stage. Il propose d'encourager et de soutenir la mobilité des enseignants à des fins d'enseignement, de perfectionnement, de recherche, de participation à des congrès (Recommandation 16).*
- 2 Un service à la collectivité est par contre bien développé, plus particulièrement à Tournai. Le comité des experts relève cet investissement riche et varié au niveau local.

## **CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie**

---

- 1 La démarche ISO a été introduite, pour les deux implantations, au niveau des processus administratifs, des stages et des TFE. Le comité des experts regrette que le développement de la démarche ISO soit principalement axé sur les secteurs administratifs et *recommande de centrer la démarche qualité sur la qualité du programme et sur la satisfaction de toutes les parties prenantes (Recommandation 17)*.
- 2 La gouvernance au niveau de la Haute Ecole est apparue peu claire au comité des experts. Les deux implantations ont leur propre organisation et une faible collaboration.

## ***Conclusion***

---

Le comité des experts relève une possibilité de développement de la formation pour autant qu'une politique d'ouverture aux relations internationales ainsi qu'une politique de soutien à la recherche et développement soient mises sur pied. L'investissement important des enseignants mériterait d'être fédéré entre les deux implantations pour optimiser l'harmonisation des enseignements. La prise de conscience du développement d'une formation tenant compte des développements de l'ergothérapie au niveau international contribuera à une ouverture bénéfique tant pour le programme de formation que pour un élargissement des connaissances des enseignants.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Programme favorisant une articulation théorie et pratique</li><li>⇒ Forte implication locale</li><li>⇒ Démarche qualité formalisée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Cohérence lacunaire du programme</li><li>⇒ Absence du référentiel de compétences</li><li>⇒ Enseignements en ergothérapie peu actualisés et peu basés sur des connaissances scientifiques <a href="#"><u>Droit de réponse de l'établissement</u></a></li><li>⇒ Pas d'objectifs de formation visant au développement d'une pratique basée sur les preuves scientifiques</li><li>⇒ Mobilité des enseignants et des étudiants peu développée</li><li>⇒ Démarche qualité peu centrée sur le programme de formation</li></ul>

### Opportunités et risques

#### Opportunités

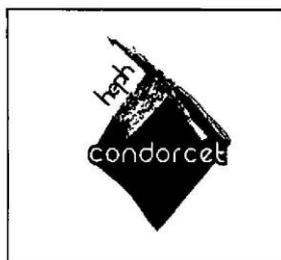
- ⇒ La situation géographique de Tournai
- ⇒ La création du master en santé permettrait de développer les compétences en recherche des enseignants et des ergothérapeutes ainsi que le développement de la pratique en ergothérapie
- ⇒ L'abandon de la grille horaire permettrait de développer un programme répondant aux exigences internationales
- ⇒ Le développement des pratiques engendre la création de nouveaux postes en ergothérapie, dès lors un besoin accru de former des ergothérapeutes belges ou résidant en Belgique est nécessaire

#### Risques

- ⇒ Le maintien de la grille horaire contraindrait à une conception de programme obsolète et dépassée  
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- ⇒ Une éventuelle décision négative de la part des instances politiques concernant la création du master en santé limiterait les possibilités de développement de la profession et de la recherche en ergothérapie
- ⇒ En l'absence de changements au niveau du programme, de la mobilité et de la recherche, la formation risque de manquer de reconnaissance au niveau national et international. Les ergothérapeutes formés en Fédération Wallonie-Bruxelles pourraient présenter une employabilité diminuée
- ⇒ La création de dix écoles d'ergothérapie en France pourrait diminuer le nombre d'étudiants français

### Recommandations

- ⇒ Regrouper les programmes de Tournai et Montignies en un seul programme dispensé à Tournai et abandonner la formation à Montignies  
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- ⇒ Concevoir un programme intégrant les développements de la profession et visant la modularisation
- ⇒ Former les étudiants à une pratique basée sur les preuves scientifiques
- ⇒ Créer une cellule composée d'enseignants pour la conception du nouveau programme
- ⇒ Renforcer les compétences des enseignants à la recherche appliquée
- ⇒ Encourager le développement de projets de recherche menés par les enseignants
- ⇒ Concevoir une politique des relations internationales
- ⇒ Favoriser les mobilités enseignante et étudiante
- ⇒ Développer l'accès aux revues scientifiques en ligne et acquérir des livres en ergothérapie anglo-saxons



**Droit de réponse de l'établissement évalué**

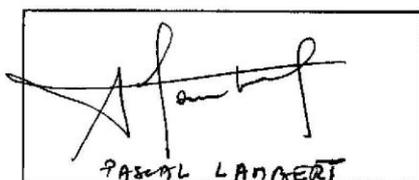
*Commentaire général éventuel :*  
 Nous tenons à insister sur le fait que les experts nous ont semblé peu ou mal informés de l'organisation de l'enseignement supérieur en Communauté Française, en particulier sur les compétences de niveau 6.  
 Nous estimons aussi que les débats ont souvent pris une tournure inquisitrice que chacune des personnes interrogées a spontanément exprimée (étudiants, partenaires de stage, jeunes diplômés).  
 L'ensemble des intervenants a mal vécu l'exercice. A certains moments, les experts ont dépassé leurs prérogatives notamment en ce qui concerne la recommandation d'abandonner la formation à Montignies.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
4	I	1.	Nous voulons réagir au sujet du peu de connaissances actualisées que mentionnent les experts. En effet, nous développons sur Tournai des pratiques novatrices pour la région et répondant à des demandes concrètes : formation snoezelen et laboratoire de mise en situation d'AVJ. Les TFE sont l'occasion d'explorer des pratiques peu courantes ou inédites (Dixiludo, développement de programmes divers (tact 2voice pour les déficients visuels), Dynamique Naturelle de la Parole, psychophonie,...). Sur les deux sites, la formation intègre les changements paradigmatiques et conceptuels dans les cours suivants : « Méthodologie de l'ergothérapie », « Applications thérapeutiques » et « Séminaires ». La revalidation est intégrée dans le cours « Méthodologie et didactique de l'ergothérapie en réadaptation physique, neurophysiologique et neuropédiatrique » au cours des 3 années.
		3.	La critique portée sur la qualité des syllabi ne tient pas compte de l'élément suivant : selon l'objectif pédagogique poursuivi, l'enseignant choisit de proposer un support de travail non exhaustif qui amène les étudiants à effectuer une démarche personnelle. Les références bibliographiques se trouvent systématiquement dans les fiches pédagogiques.
11	Synthèse	Points d'amélioration	Nous modulons la critique formulée sur le manque d'actualisation de l'enseignement pratiqué et le peu de base scientifique mentionné. Nous collaborons régulièrement avec l'association des ergothérapeutes pour la publication d'articles et nous développons des pratiques innovantes dans les TFE. Par souci d'honnêteté, nous avons présenté aux experts des TFE de différents niveaux de qualité, ce qui correspond à la

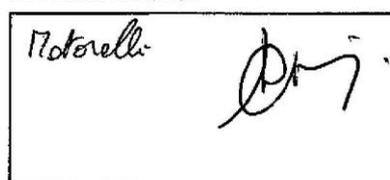
			<p>réalité que rencontrent toutes les formations. Certains étudiants seront des praticiens efficaces mais ne se tourneront jamais vers la recherche et/ou la publication d'articles.</p> <p>L'objectif de formation en bachelier est avant tout professionnalisant, nous formons des ergothérapeutes qui se doivent d'être opérationnels sur le terrain et en ce sens, nos diplômés sont très appréciés à l'étranger, y compris en France.</p>
		Risques	<p>Nous tenons à rappeler qu'une GHM (Grille Horaire Minimale) nous est imposée par la Communauté Française ; nous ne disposons que d'une faible liberté pour modifier notre programme.</p> <p>Comme signalé au point remarque précédent, nos diplômés sont appréciés en Belgique et en France, où retournent travailler les non-résidents, et parfois davantage que les diplômés formés dans ce pays.</p>
11	Synthèse	Recommandations Point 1	<p>Il est évident que les experts sont sortis de leurs prérogatives en recommandant d'abandonner la formation à Montignies.</p> <p>De plus, les implantations de Tournai et Montignies ne sont pas concurrentes. Dans le réseau officiel, les implantations les plus proches se trouvent à Bruxelles et à Liège.</p> <p>Depuis la création de Condorcet, la population sur le site de Montignies a triplé, ce qui prouve qu'il y a des besoins locaux. Cette région est également très proche de nombreuses structures hospitalières, de MRS,... et offre donc diverses possibilités de stages.</p>

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)



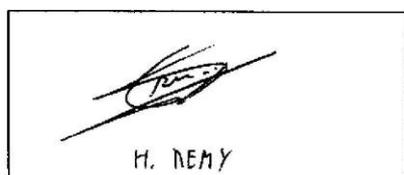
Pascal Lamberti

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation



Notarelli

Nom et signature du (de la ou des) Directeur(-trice)(s) de catégorie



H. NEMY